

de l'Œuvre qui est vraiment la sienne, à laquelle son nom restera attaché, l'Hospitalité de nuit.

« C'est ici qu'elle naissait, le 2 juin 1878, dans un immeuble en location qui n'était qu'une vieille ferme de la Plaine-Monceau, où l'on avait aménagé un dortoir avec vingt lits. Ce premier soir, on recevait trois pensionnaires ; les jours suivants, 7, 18, 37, si bien que, malgré les protestations du trésorier, on décidait l'achat de vingt lits nouveaux. Du 12 juin au 12 août, c'est vingt-cinq à soixante pauvres qu'on reçoit chaque soir : le 13, il s'en présente soixante-dix. Cette fois, on augmente le mobilier de quarante lits. Le 28 octobre, on hébergeait cent cinq malheureux.

« Les dépenses pour les sept premiers mois, frais d'établissement et d'entretien, étaient montées à 17 580 francs. L'exercice se soldait par un déficit de 9 fr. 05.

« Voilà ce que furent les modestes débuts de l'Œuvre.

« Les fondateurs, voyant qu'elle répondait à des besoins réels, confiants dans la Providence, marchaient de l'avant et ouvraient en 1879, la maison de Vaugirard. En 1882, l'Hospitalité de nuit était reconnue d'utilité publique. Elle pouvait, dès lors, recevoir des legs. La sympathie universelle, qu'elle avait conquise grâce à l'appui toujours bienveillant de la presse, allait mettre entre ses mains une véritable fortune, qu'elle employait à bâtir deux nouvelles maisons et à réédifier celle où nous sommes assemblés aujourd'hui. Et nous la voyons actuellement propriétaire de quatre immeubles, situés aux quatre points cardinaux de la capitale, dans le voisinage des grandes gares, et pouvant, chaque soir, offrir un abri à plus de mille personnes.

« Tel est le fruit des trente-deux années de présidence de M. de Livois, tel est l'héritage qu'il nous laisse et que le Conseil de l'Hospitalité de nuit m'a fait l'honneur de me confier. Lourd fardeau, grande responsabilité, que j'ai cru de mon devoir d'assumer, à cause des liens de parenté, d'affection et de reconnaissance qui m'attachaient à M. de Livois, et aussi parce que je savais pouvoir compter sur le concours actif des membres du Conseil qui m'entourent ainsi que des gérants de nos maisons, tous anciens officiers, dont me rapprochent les sentiments de la vieille camaraderie militaire.

(A suivre)